

**Rapport de la rencontre FNEEQ et de la TPU
avec le MEES****Pour les syndicats du Regroupement université**

Rapport de la deuxième réunion qui s'est tenue le 19 juin à 13 h.

Étaient présents pour le Ministère :

- Éric Blackburn (sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur)
- Simon Bergeron (sous-ministre à l'enseignement supérieur)
- Marc-André Thivierge (DG aux affaires universitaires et interordres)

Du cabinet du ministre :

- Martin Maltais (directeur adjoint du cabinet)
- François Brochu (attaché politique)

Du BCI

- Ginette Legault (directrice générale)

FNEEQ-CSN : Richard Bousquet (vice-président au Regroupement université)

FP-CSN : Louise Briand (vice-présidente du secteur universitaire)

FPPU : Claude Fortin (vice-présidente)

SCFP : Yvan Pépin (en remplacement de Carole Neil)

FAEUQEP : Andréanne St-Gelais (secrétaire générale)

FPPU : Bernard Gaucher (président)

FQPPU : Jean Portugais (président)

UEQ : Jade Marcil (présidente)

Troisième réunion entre le ministère et les partenaires des universités

Animateur : Marc-André Thivierge

Début de la réunion à 13 h

Interventions de Claude Fortin et Andréanne St-Gelais

Nous n'avons malheureusement pas pris en note leurs interventions.

Intervention de Louise Briand

On risque de perdre une cohorte d'étudiants.

Le financement est disponible pour qui?
Il faut soutenir l'ensemble des professionnels [de l'enseignement].
Il faut un soutien additionnel pour le transfert des cours en non présentiel, dégager un budget COVID à partir de fonds additionnel et non tiré du budget renouvelé de 2018-2019 annoncé.

Réponse :

(ÉB) On vous entend et on va y réfléchir. Les budgets [ont été/seront] majorés de 7,8 % par rapport à l'année précédente. Le réinvestissement prévu pour [encourager] la persévérance, on a demandé de le mettre en soutien à la COVID. On va regarder ce qu'on peut faire.

(MM) Au Québec, les établissements s'en tirent bien. Il faut respecter les sommes allouées, se gouverner avec ce qui est là. Mais on entend les besoins.

Intervention de Richard Bousquet

1. Votre scénario final est entré cette semaine, mais dans les universités, les plans étaient déjà décidés. Pensez-vous que les universités pourront changer ça? Sur le pourcentage aussi, ce qu'on entend c'est un maximum de 20 % d'étudiants en présentiel dans plusieurs établissements.
2. Dans le dernier document « questions-réponses » (QR), vous mentionnez la diversité des modes d'enseignement qui contribuent à maintenir la persévérance des étudiants, mais c'est le présentiel qui répond le mieux à ça. Sur quelle étude vous basez-vous?
3. J'appuie ma collègue Louise Briand sur une enveloppe qui devrait tenir compte des heures supplémentaires investies par le personnel enseignant. Les universités ne semblent pas comprendre qu'une enveloppe COVID doit servir à ça. Il n'y a aucune reconnaissance de notre travail. On se retrouve avec des groupes-cours plus gros et la qualité de l'enseignement en pâtit. Des universités se servent de la pandémie pour modifier l'offre et les conditions des cours, comme à l'Université de Montréal où la Faculté d'éducation en a profité pour faire disparaître une quarantaine de cours d'une cinquantaine d'étudiant-es donnés auparavant par des chargé-es de cours, des cours basés sur l'interaction entre les étudiant-es et les enseignant-es et les remplacer par des cours autoportants s'adressant à des groupes de 300 étudiant-es et plus, donnés par des profs avec l'embauche d'auxiliaires pour pallier l'absence d'interaction avec l'enseignant. Les chargé-es de cours perdent leur travail. Les étudiants ne savent même pas qu'ils vont aboutir dans de tels groupes. Il y a des situations de ce genre dans plusieurs établissements. On va toujours agir avec professionnalisme, mais dans de telles conditions, il n'y aura pas d'enthousiasme.

Réponse :

1. L'orientation du ministère, c'est pour tout le monde : qu'un maximum d'étudiant-es ait accès à du présentiel. Mais dans le respect des infrastructures. Les directives de la CNESST et de la Santé publique ont priorité et doivent être prises en compte à travers la diversité des cas. On a ôté le pourcentage du scénario final pour permettre de respecter les recommandations de distanciation, soit 1,5 m si les gens sont immobiles, et 2 m s'il y a des déplacements.

(MM) 2. La formation à distance (FAD), personne ne dit qu'il s'agit d'une finalité, mais il y a des moyens de favoriser la persévérance. Il y a des cours hybrides et de la FAD qui existent et qui fonctionnent. Il y a différentes façons de faire. Ça se fait de maintenir la persévérance en FAD. Il y a le crashcourse de la TÉLUQ qui existe. Près de 700 000 accès depuis sa mise en ligne; c'est signe qu'il y a un intérêt.

3. Nous n'intervenons pas dans l'autonomie des universités. Il existe des mécanismes d'encadrement et du tutorat appropriés avec un très bon taux de réussite. L'exemple donné

soulève des questions, mais je ne présumerais pas des intentions, comme tu le suggères. Avec notre annonce, on espère un maximum de présence sur les campus.

Intervention de Jade Marci

1. Dans le document QR, on n'aborde pas les stages. Que se passera-t-il pour les stagiaires? Il faut être prêt.
2. Dans la création de plans d'urgence, il est essentiel d'inclure les associations étudiantes.
3. Aucune mention des parents étudiants et des accommodements de la part des enseignant-es et des universités.
4. Les étudiant-es doivent être mis au courant dès le début de la session sur le plan en place et de la modulation apportée. Les notes Succès/Échec devraient être incluses dans un plan d'urgence.
5. Très heureuse d'entendre qu'il y aura des sommes dédiées aux étudiant-es pour des besoins psychosociaux, de santé mentale et pour les situations difficiles.

Réponse :

(FB et MAT) 1. Il y a analyse et relecture de la convention de stages. On parle avec les CIUSSS et autres milieux de stages. Tout n'est pas simple pour assurer un retour des stages.

2. Les formations hybrides peuvent répondre aux besoins des parents étudiant-es. On a bien dit aux universités de se préoccuper des étudiant-es. Mme Legault du BCI est ici; on entend votre message et on va le relayer aux bonnes personnes.

3. Sur le plan d'urgence, on comprend le désir que ce soit établi au début de septembre. Les universités y travaillent, elles ont déjà une pratique. Certaines universités ont déjà un plan et travaillent sur plusieurs cas de figure. On convient qu'il faudrait être prêt idéalement en septembre.

Intervention de Yvan Pépin

Dans le document QR, aux questions 15 et 16, on écrit que le télétravail sera encouragé. En parallèle, on parle de 100 % de retour au travail. On parle ici de 100 % de prestation de travail ou de 100 % du personnel qui devra être sur les lieux de travail ? Le télétravail sera-t-il encouragé ou privilégié?

Réponse :

La décision appartient aux universités, mais toujours dans le respect des recommandations de la CNESST et de la Santé publique. On n'interviendra pas là-dessus.

Pépin : ne pourrait-on pas changer « encouragé » pour « privilégié »? À Montréal, c'est plus inquiétant.

Non, on ne le fera pas. Les établissements sont ouverts, les directives évoluent, on leur répète que la prudence, la sécurité et la santé priment. On n'interférera pas. Et ce qui est demandé, c'est une présence maximale des étudiant-es sur les campus.

Intervention de Jean Portugais

M. Maltais, vous parlez de 7,8 % de plus en 2021. Peut-on rendre ce chiffre public? Actuellement, il n'y a rien d'officiel. On comprend le respect de l'autonomie des universités, mais les directions des établissements ne sont pas toujours claires. Certaines disent qu'elles n'ont pas d'argent et que c'est l'austérité, etc. Il faut que ce soit rendu public. Les représentants syndicaux ont besoin de clarté et de savoir ce qu'il en est vraiment. Il faut une annonce très vite.

Réponse :

Ce n'est pas nouveau ce qu'on dit sur le % d'augmentation. Il se peut que les signaux diffèrent d'une place à l'autre. Dans les autres provinces canadiennes, il y a des compressions; au Québec, une importante hausse du financement. Et il y a l'aspect réussite. Dans les délais demandés, on ne peut pas une annonce formelle; il y a des règles à respecter, entre autres, avec le Conseil du trésor.

On a la garantie des sommes d'argent. Maintenant, il faut se parler et se rassurer ensemble. Lorsque les règles temporaires et les montants seront confirmés, on va les rendre publiques, mais ce n'est pas possible pour l'instant.

Dans l'information déjà diffusée, on parle de 6,1 %, et il y a la garantie que le budget présenté au printemps sera versé.

Autres questions?

Merci de votre disponibilité.

On va réfléchir à la suite dans le contexte de l'automne. C'est important de continuer ces échanges et d'entendre vos préoccupations. En attendant, vous savez où et comment nous joindre. On prend en considération vos préoccupations et on va s'assurer qu'elles se rendent aux dirigeants.

Bon été! On se retrouve en août ou en septembre.

Fin de la réunion à 14 h 03.